SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE
Pôle Immo Durable Hauts-de-France
11 rue Paul Dubrule – Parc de la Motte
59814 LESQUIN

Rapport de diagnostic

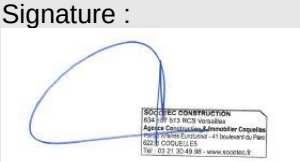


Immeuble	62 BOULOGNE SUR MER Sous-Préfecture 131 Grand Rue Avis technique solidité
Demandeur	SDIS du Pas-de-Calais Mr BIETTE Jean-Maurice 62223 SAINT LAURENT BLANGY

N° de l'affaire : 2509SDHDF000045
Référence : SDHDF25141
Date de la visite : 19 novembre 2025

Fait à : Coquelles Le : 21 novembre 2025	Auteur du rapport : Thierry TIRAN 06 16 35 74 78 thierry.tiran@socotec.com

Signature :



Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

- Présentation 3
- Description 3
- Conclusions 6
- Reportage photographique 7

Présentation

La préfecture du Pas-de-Calais, en la personne de Mr FERLIER François, nous a confié la réalisation d'un avis technique solidité sur les ouvrages du Rdc de la sous-préfecture de Boulogne sur mer qui seront impactés par les futurs travaux d'aménagement. L'objectif est de connaitre les structures porteuses avant de finaliser le programme de travaux.
L'offre commerciale de SOCOTEC référencée n° 746413-0 en date du 22 septembre 2025 a reçu un accord le 22 octobre 2025.
La visite des lieux s'est déroulée le 19 novembre en présence de Mr DURIEUX.

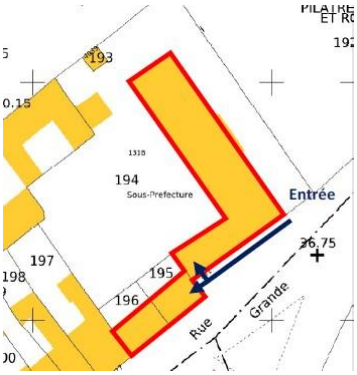
Les documents suivants nous ont été transmis :

- Diagnostic technique d'accessibilité réalisé par accèsmétrie et daté du 31/05/2022
- Mission de diagnostic et d'assistance pour la mise en accessibilités des ERP de l'Etat en région HdF, phase APS-APD, réalisé par accèsmétrie et daté de Juin 2023.

Nous avons pu consulter sur place les plans du bâtiment, datés de décembre 1998.

Description

Le bâtiment occupé par la sous-préfecture de Boulogne-sur-mer est en forme de L et a été reconstruit dans les années 1954-1955.
Côté Grand Rue, il est en continuité avec le bâtiment dénommé « antenne départementale », non concerné par le présent avis technique.

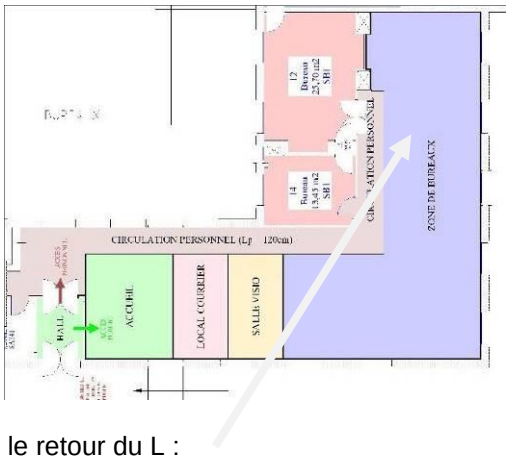


Il est composé d'un sous-sol technique, dont une grande partie en vide-sanitaire, d'un Rdc et d'un étage (les combles ne sont pas aménagés).
Une grande partie du rdc et de l'étage sont occupés par des bureaux, le reste des 2 niveaux étant occupé par le logement de fonction du sous-préfet.

La largeur du bâtiment est de l'ordre de 6 m.

La partie bureaux du Rdc impactée par les travaux est représentée selon les plans ci-après :

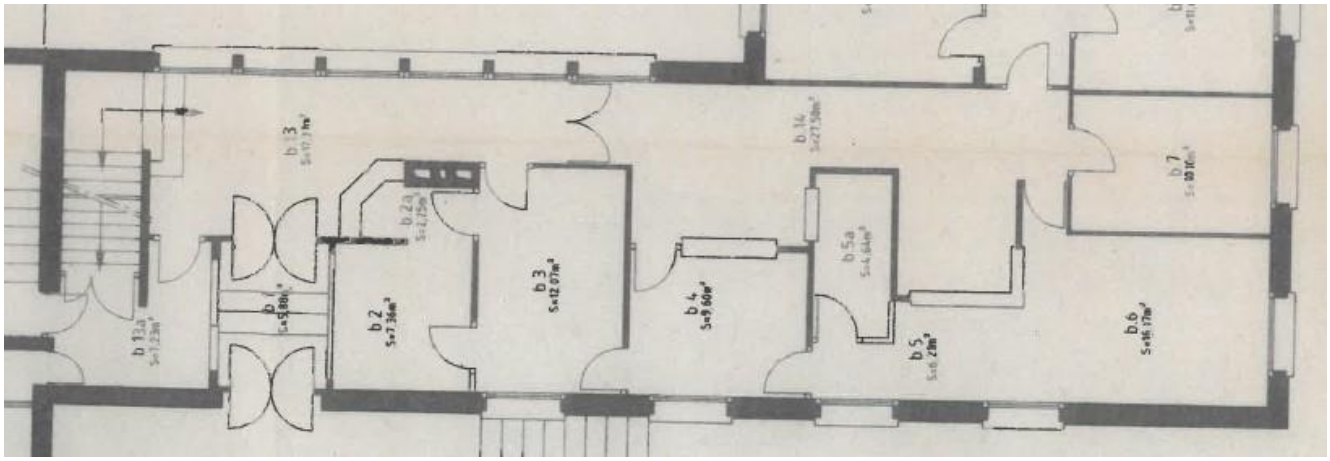




Selon Mr Durieux, il n'y aura pas de travaux dans le retour du L :

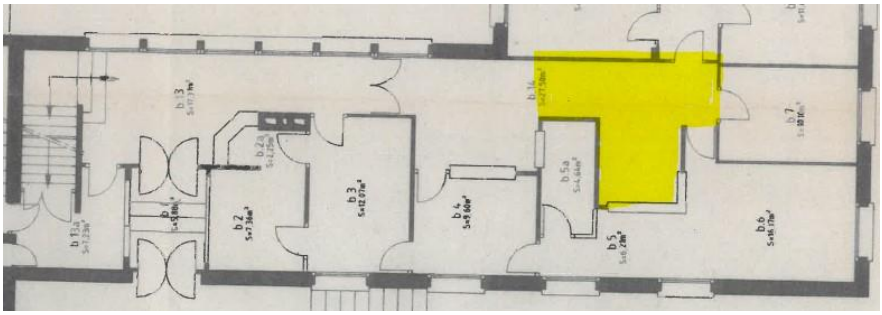
Il s'agit principalement d'une réduction de la largeur de la circulation horizontale et une redistribution des cloisonnements des bureaux.

L'extrait de plan datant de 1998 (quelques modifications mineures depuis) impacté par les travaux :

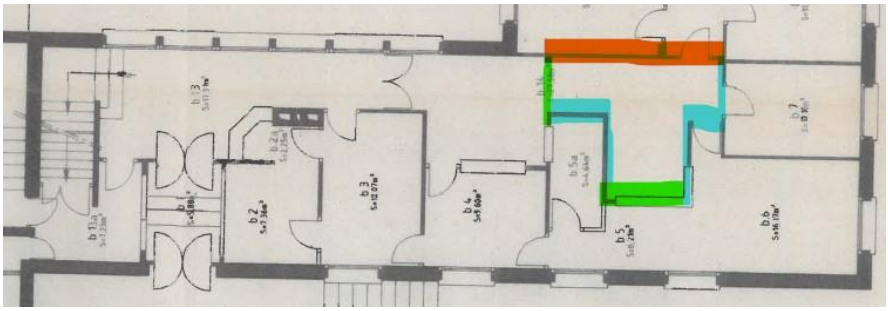


Du fait de la grande hauteur du Rdc, il n'a pas été possible, sans présence d'un échafaudage, d'accéder directement au plancher haut.
Du niveau du sol, celui-ci semble être constitué d'un enduit plâtre sur un support qu'il reste à reconnaitre.

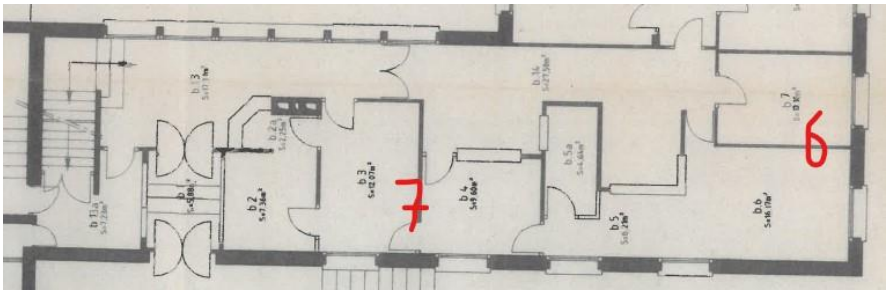
Toutefois, au droit d'une partie de la circulation, un faux-plafond est en place et nous avons pu visualiser le plénum à ce niveau (zone de couleur jaune sur l'extrait de plan – voir photos n° 1 à 5) :



Depuis ce plénum nous avons pu reconnaitre la nature des cloisonnement repérés ci-après, et la nature du plancher haut du Rdc : plancher béton.
Sur l'extrait ci-après le surlignage vert correspond à des cloisons type placostyl, le surlignage bleu correspond à des cloisons en carreaux de plâtre, et le surlignage rouge correspond à un enduit plâtre sur une brique plâtrière :



Pour compléter nos investigations, nous avons réalisés 2 sondages (perçage d'un trou – voir photos n° 6 et 7) :



Nous avons retrouvé :

- Pour le sondage n° 6 une brique plâtrière revêtue d'un enduit plâtre
- Pour le sondage n°7 un carreau de plâtre.

Conclusions

Les sondages et les relevés réalisés ont montrés que le cloisonnement de l'aile située à l'entrée principale de la sous-préfecture était constitué de briques plâtrières revêtues d'un enduit plâtre (cloisonnement datant de l'époque de la construction du bâtiment) et de carreaux de plâtre (cloisonnement plus récent).

Ce type de cloisonnement ne peut être considéré comme porteur.

Le plancher haut du rdc, réalisé à base de béton (la constitution précise n'a pu être définie faute d'accès), porte donc de façade à façade, soit une portée d'un peu plus de 6 m. en isostatique.

Les futurs travaux de modification de cloisonnement ne nécessiteront donc pas de renforcement de structures.

Reportage photographique



Photo n° 1
Plénum de faux-plafond



Photo n° 2
Plénum de faux-plafond



Photo n° 3
Plénum de faux-plafond



Photo n° 4
Plénum de faux-plafond



Photo n° 5
Plénum de faux-plafond



Photo n° 6
Sondage n° 1



Photo n° 7
Sondage n° 2